Les mobilisations des migrantes : un processus d'émancipation invisible ?

Introduction

Ce numéro des *Cahiers du Genre* propose de déconstruire le paradoxe existant entre l'invisibilité à laquelle sont souvent assignées les migrantes ¹ et leurs multiples formes de mobilisation observées sur le terrain. Le sens commun représente souvent les migrantes et leurs descendantes comme passives et victimes ²; elles sont pourtant présentes dans les mouvements sociaux depuis près de quarante ans en Europe, en particulier dans les pays d'ancienne immigration comme

¹ Pour des raisons de lisibilité, dans la suite du texte, le terme 'migrantes' sera utilisé pour désigner différentes catégories de femmes : les migrantes régularisées et sans papiers, les descendantes d'immigréees ou issues des contextes coloniaux. Le terme 'minoritaire' emprunté à Colette Guillaumin (1981) est utilisé non pas au sens du nombre, mais dans celui de moindre pouvoir économique, juridique et politique, autrement dit de rapport social (de sexe, de 'race', de classe et de sexualité).

² Cette figure figée de victime ignore le potentiel d'émancipation que renferment, dans le même temps, les multiples rapports de domination (Kergoat 2009).

l'Allemagne (Kastoryano 1992), l'Angleterre (Lloyd 2000), la Belgique (Ouali 2010, 2012), la France (Timera 1997; Quiminal 1998; Lemercier 2005; Lesselier 2006; Châabane 2008) ou les Pays-Bas (Van der Valk 2004).

Mais ce n'est que récemment que ces mobilisations sont devenues visibles. Comment expliquer cette visibilité ? Est-ce le regard des chercheur·e·s, des institutions, des médias et des simples citoyen·ne·s qui a changé ? Les articles proposés explorent ces questionnements en partant du point de vue des différents acteurs et actrices qui participent à la mise en visibilité des migrantes, tant dans la recherche que dans l'espace public, tout en tenant compte des dynamiques individuelles et des parcours des femmes qui se mobilisent.

La dimension européenne de ce numéro permet de prendre en considération des réalités sociales et politiques diverses, notamment en ce qui concerne l'ancienneté et l'ampleur des mobilisations des migrantes. Les différentes contributions confirment que ces mobilisations s'enracinent dans une longue histoire et qu'elles se manifestent dans des espaces aussi différents que le tissu associatif (immigré, minoritaire ou féministe), les structures syndicales, les plus récentes organisations de 'sans-papiers' ou l'instance onusienne du Bureau international du travail (BIT)³. Ces formes de mobilisation suscitent une série d'interrogations sur la nature des revendications, sur les caractéristiques et les motivations des femmes qui se mobilisent et sur leur légitimité à représenter des collectifs de migrantes. Ces mobilisations seraient-elles le signe d'une forme de politisation de la vie privée et quotidienne? Ou encore, seraient-elles un indicateur

³ La mobilisation des femmes dans les partis politiques n'est que très peu évoquée dans les articles (à l'exception de celui d'Umut Erel), elle reste un pan entier de l'activisme des migrantes à étudier scientifiquement. De rares études ont été menées en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Belgique où la participation des minorités et des étranger·e·s y est plus ancienne qu'en France. Ben Mohamed (2006) souligne notamment le rôle non négligeable des associations dans la formation et le développement du militantisme, et dans la transition vers les partis politiques traditionnels.

d'émancipation dans le sens d'un processus dynamique de passage de l'individuel au collectif (Kergoat 2009) ?

Au prisme de ces interrogations, l'analyse des mobilisations des migrantes sera effectuée sous trois angles : les mobilisations comme révélateur d'une constante confrontation entre les dynamiques sociales et culturelles de mise en visibilité ou d'invisibilité des migrantes ; les modalités, les profils et les mots d'ordre sur lesquels reposent ces mobilisations ; et enfin l'inscription de ces luttes dans le processus d'émancipation des femmes qui témoignent des chemins possibles de l'émancipation (Cardon *et al.* 2009).

Altérités visibles et identités invisibles

Les articles présentés dans ce numéro permettent d'établir un constat essentiel : le processus de mise en visibilité des femmes migrantes s'inscrit dans une articulation complexe qui se manifeste à plusieurs niveaux : ceux de la production scientifique, de l'espace public et des médias. S'agissant de la production scientifique, on constate que leur visibilité a été rendue possible par la critique et la déconstruction de l'androcentrisme et de la neutralité des sciences sociales. En 2000, dans l'avant-propos du numéro « Femmes en migrations. Aperçu de recherches », Claude Zaidman soulignait la nécessité de construire des articulations entre les champs scientifiques des migrations et des études de genre qui, à l'époque, institutionnalisation récente connaissaient « une l'université [française] et une reconnaissance encore hésitante chez les scientifiques » (Zaidman 2000, p. 5). Dès 2005, Christine Catarino et Mirjana Morokvasic constataient que « l'information collectée sur les femmes en migration était loin d'être négligeable » et que « désormais les femmes immigrées ont acquis un droit de cité dans la recherche et les politiques publiques » (Catarino, Morokvasic 2005, p. 7).

Ces deux bilans montrent que si l'adoption d'une perspective de genre dans le champ de la migration est relativement récente, l'intérêt pour les 'femmes migrantes' n'est cependant pas nouveau. En France, il s'est manifesté dès les années 1970 et il s'est articulé avec l'engagement de chercheuses souvent ellesmêmes migrantes ou appartenant à des groupes minoritaires (Morokvasic 1975; Golub, Morokvasic, Quiminal 1997). Ces premières recherches ont souligné l'importance de la sphère du travail et elles ont jeté les bases pour une réflexion qui a permis de reconnaître 'la migrante' comme figure emblématique des transformations des ordres économiques locaux et globaux (Sassen 2005; Roulleau-Berger 2010) mais aussi de l'ordre patriarcal (Moujoud 2008). La prise en compte du transfert des capacités sexuelles, affectives, relationnelles et émotionnelles féminines des 'pays du Sud' vers les 'pays du Nord' dans un contexte mondial néolibéral (Ehrenreich, Hochschild 2002; Falquet, Hirata, Lautier 2006) a montré que les modalités d'incorporation des femmes migrantes dans le marché du travail doivent tenir compte à la fois de la ségrégation du marché du travail et de la double inscription des femmes — migrantes et non migrantes — dans les sphères productive et reproductive (Miranda 2008).

L'analyse du rôle économique des migrantes a permis un renouvellement des thématiques migratoires féminines et des perspectives d'études. Elles se sont articulées autour d'une approche multidisciplinaire (Donato *et al.* 2006). Et pourtant, malgré l'accumulation des connaissances et de recherches sur la question centrale du travail des femmes migrantes, Morokvasic constate que leur mise en visibilité « *demeure sélective*, partielle et partiale », empêchant ainsi la prise en compte de la complexité des situations migratoires féminines.

C'est bien souvent dans une perspective comparative que se révèle cette complexité. Dans sa contribution, Giovanna Campani rappelle que le « modèle migratoire méditerranéen » a très tôt appréhendé l'importance des flux migratoires féminins qui répondaient à la pénurie de travail dans le secteur du care et à laquelle les politiques migratoires nationales ont tenté de répondre. La situation spécifique des sociétés du sud de l'Europe suscite cependant des réflexions plus générales. D'un côté, la visibilité des domestiques et des assistantes de vie dans la vie quotidienne contraste avec le déni de leur présence dans la société : leur travail s'effectue au cœur de l'intimité des familles, mais il s'accompagne d'une mise à distance. La

société majoritaire établit une relation subalterne en raison notamment de l'étrangéité socioculturelle attribuée aux femmes étrangères employées dans le secteur privé (Miranda 2004). D'un autre côté, l'analyse du travail du *care* dans les pays du sud de l'Europe exemplifie ce qui se joue au niveau de l'Union européenne notamment par l'interaction du politique et du privé. Christine Catarino montre comment les politiques d'emploi et les politiques migratoires dans le contexte européen s'élaborent sur les principes de ségrégation et de division sexuée du travail et comment les pratiques migratoires reflètent les logiques de séparation et de hiérarchisation des sexes.

Les modalités d'inclusion et d'exclusion des étrangères employées dans le secteur des services soulèvent la question des processus de mise en visibilité des migrantes et la manière dont les différences et les similitudes entre les femmes minoritaires et majoritaires sont perçues. Un exemple nous permettra d'illustrer le propos. Le 26 mai 2011, Hind Talibi est agressée à Padoue (Italie) par une femme qui essaye de lui arracher son voile. Cette Marocaine de 22 ans vit avec sa famille — le père est imam de la mosquée —, étudie à l'université et travaille comme bénévole pour une association qui assiste les migrant·e·s à Padoue. Au-delà des aspects racistes et violents, cet épisode suscite une question essentielle pour notre réflexion : dans un pays où personne n'est capable de donner le chiffre exact du nombre de religieuses qui se couvrent la tête sans que cela entraîne indignation ou réprobation, pourquoi le voile de cette jeune femme provoque-t-il une telle réaction? Pourquoi le même 'signe ostentatoire' prend-il une visibilité et un sens différents sans qu'il soit rapporté au même ordre patriarcal?

Cet incident montre que la visibilité et l'invisibilité d'un groupe social sont deux pôles d'un même processus relationnel et hiérarchisant, et que la mise en visibilité de certaines questions sur les migrantes peut, comme l'illustrent bien les articles de Cassandra Ellerbe-Dueck et d'Umut Erel sur l'identité germanique, contribuer à invisibiliser les paradoxes et les contradictions de la société majoritaire. Les femmes minoritaires deviennent alors l'altérité visible qui sert à penser l'identité invisible.

L'approche culturaliste des migrations contribue à cette représentation qui part du présupposé selon lequel les expressions de l'altérité ne s'enracinent que dans la culture d'origine. Cette conception des migrations permet de procéder à une série de comparaisons, plus ou moins explicites, entre les femmes, et induit leur hiérarchisation. Cette approche ignore les conditions matérielles de production des cultures et engendre un regard sexué des migrations et une mise en visibilité subalterne de 'la femme migrante' qui est placée hors de l'histoire (Fabian 1983). Elle devient un indicateur d'appréciation des dynamiques culturelles, un élément central dans la structuration des formes de discrimination et de hiérarchisation des divers groupes de femmes. Les migrantes sont placées sur une échelle évolutionniste et leurs 'parcours d'intégration', considérés comme linéaires, sont jugés à l'aune du passage d'un pôle d'origine, traditionnel et communautaire, à un pôle d'arrivée, moderne et émancipé.

Le processus de visibilisation de certains groupes de migrantes peut aussi correspondre à l'invisibilisation d'autres groupes. Les médias mettent l'accent notamment sur certaines associations (Ni putes ni soumises ⁴) alors que d'autres organisations (Elele, les Nanas-Beurs, etc.), leurs membres et leurs revendications d'émancipation des femmes, d'égalité, de justice sociale et de coopération internationale avec des

⁴ Le 4 octobre 2002, Sohane Benziane, âgée de 17 ans, est « morte brûlée vive », aspergée d'essence par un jeune de 19 ans, dans un local à poubelles dans la cité Balzac, à Vitry-sur-Seine, en région parisienne. Les médias décrivent le quartier où le drame s'est produit comme étant « meurtrier », évoquent le machisme et le sexisme subis par les « filles des cités », ces lieux où les femmes, reléguées dans l'espace domestique, sont transformées en gardiennes de l'« honneur ». L'« affaire » a un retentissement national. Le 1er février 2003, l'association Ni putes ni soumises fait démarrer de la cité Balzac « la marche des femmes des quartiers contre les ghettos et pour l'égalité » qui a traversé la France pour confluer dans la manifestation du 8 mars. Les habitantes du quartier n'ont pas adhéré à cette manifestation qui se déroula « dans l'indifférence générale » (Amara 2003). Cette « absence » relève une fois de plus l'hétérogénéité de la situation des femmes migrantes ou descendantes de migrants. Les habitantes du quartier ont en effet critiqué la présence médiatique de l'association Ni putes ni soumises et le décalage entre les leaders du mouvement et la vie des femmes de la cité (Miranda 2012).

associations de femmes (comme le Forum femmes de la Méditerranée à Marseille) restent dans l'ombre. Par ailleurs, dans plusieurs pays européens, l'hyper médiatisation en particulier des femmes et des jeunes filles musulmanes à travers la question du voile, des mariages 'forcés' ou des violences intrafamiliales, questions 'exotisées' alors qu'elles touchent l'ensemble des femmes, participe d'une construction sociale de figures féminines caricaturales qui les enferment et les stigmatisent (Ouali 1995). Cette médiatisation a une portée idéologique et politique qui contribue à la stigmatisation d'un groupe entier à travers la construction d'une image de femmes victimes d'un système de domination qui n'existerait plus que chez les musulmans (Guénif-Souilamas 2006).

La contribution d'Hélène Y. Meynaud souligne la violence symbolique que revêt l'invisibilisation des différentes formes d'exploitation. L'invisibilité camoufle l'exploitation économique et sexuelle, et les traitements inhumains et dégradants que certaines migrantes subissent en totale violation des droits fondamentaux. C'est le cas des femmes sans papiers qui travaillent dans les ateliers clandestins ou dans l'industrie du sexe et des migrantes incarcérées dans les centres de rétention qui sont des zones de non-droit et de violence sexiste et raciste comme en témoigne le cas de Sémira Adamu ⁵.

Qui sont les femmes qui parlent ?

Si l'on regarde les formes de mobilisation présentées par les auteures dans ce numéro à partir des questions « qui parle au nom de qui ? », « qui parle de quoi ? » et « qui parle d'où elle parle ? » (Vitale 2007), nous remarquerons que les femmes mobilisées sont souvent issues des classes moyennes, avec un niveau d'études supérieures et souvent bien établies dans le contexte migratoire (Ellerbe-Dueck, Erel et Campani). Le fait

⁵ En septembre 1998 en Belgique, cette Nigériane demandeuse d'asile est étouffée par les gendarmes qui la rapatrient de force. Elle est devenue une figure emblématique en Europe de la violence d'État pratiquée dans les centres de rétention à l'encontre des candidat·e·s réfugié·e·s.

que les femmes occupant le devant de la scène soient dotées d'un capital culturel et social relativement élevé ne doit cependant pas masquer l'importance de l'appropriation subjective d'une expérience sociale commune avec les femmes non mobilisées (Mélis 2003). En effet, les femmes 'visibles' portent à interroger le groupe des femmes 'invisibles'. Pour saisir la coexistence de ces diverses morphologies migratoires féminines, les analyses devraient œuvrer à la déconstruction d'une vision antinomique (femmes mobilisées = émancipées/femmes non mobilisées = soumises) et rechercher les conditions de l'action dans l'intersection des plans de l'agir individuel, familial et collectif.

L'histoire de Pilar, présentée par Umut Erel, est de ce point de vue exemplaire. Elle montre l'émergence de nouvelles formes d'engagement qui, tout en s'appuyant sur l'histoire familiale, dépassent cette échelle. En mettant en relation différents réseaux associatifs, l'action de Pilar prend une configuration transnationale qui franchit 1'opposition local/global jusqu'à créer de nouvelles articulations entre 'ici et là-bas'. Ces mouvements n'éliminent pas les identifications aux divers États-nations qui constituent le cadre des politiques migratoires. Lors des mobilisations, certains modèles nationaux de citoyenneté sont toujours à l'œuvre; ils structurent les opportunités politiques spécifiques au champ de l'immigration et des relations ethniques non seulement au niveau de la participation mais également en raison des thèmes abordés (Eggert, Murigande 2004).

En Italie, le développement du tissu associatif des migrantes semble être bloqué par une situation politique difficile (Campani) tandis que le foisonnement du tissu associatif en Belgique et en Allemagne ne peut se comprendre sans mesurer l'importance du rôle de contre-pouvoir accordé aux associations et aux organisations syndicales face à la crainte d'un État tout puissant et du développement de politiques publiques qui soutiennent ces organisations. De même que le déploiement des associations d'immigré·e·s et de jeunes femmes descendantes de l'immigration au début des années 1980 ne peut se comprendre sans la prise en compte, d'une part, de la modification des lois sur les associations et, d'autre part, du changement d'attitude et

de point de vue des descendant·e·s de l'immigration. Ces dernières ne se considèrent plus comme des 'invité·e·s' mais se positionnent désormais comme des citoyen·ne·s à part entière.

En France, l'insertion difficile dans l'emploi a conduit certaines femmes maghrébines à investir l'espace public en créant des associations pour faire valoir leurs droits et leur accès à la citoyenneté, et réclamer ainsi leur inclusion dans le champ politique. L'analyse de Corinne Mélis (2003) sur les trois principales associations de femmes maghrébines de Paris constituées en 1985 (Nanas-Beurs), en 1995 (Voix d'Elles-Rebelles) et en 1998 (Voix de femmes) montre que ces associations se sont situées à la fois sur des questions sociales et sur les questions d'égalité hommes-femmes tant à l'intérieur des groupes d'origine immigrée que dans le reste de la société française. Ellerbe-Dueck montre que les mobilisations des femmes noires allemandes et autrichiennes s'enracinent notamment dans l'expérience du racisme et dans la prise de conscience de l'inégalité d'accès aux ressources et aux services sociaux. L'exposition aux inégalités, à l'exclusion sociale, au racisme et au sexisme est une thématique sur laquelle reposent les mobilisations passées et présentes des migrantes. Cependant, depuis les années 1990, dans divers pays européens, on observe que les revendications sociales d'égalité, de lutte contre le racisme, les discriminations et l'extrême droite ont été invisibilisées au profit des questions identitaires culturelles et religieuses (Boukhobza 2005; Guénif-Souilamas 2005).

En mettant au centre de l'attention ces questions sociales, les femmes migrantes interrogent l'universalisme particulier et abstrait (Rivera 2010) et la manière dont les démocraties englobent des formes de domination et de subalternité. C'est ainsi qu'en s'accommodant des temporalités historique, familiale, collective et individuelle, les mobilisations des femmes migrantes mettent en crise une prétendue vision 'neutre' et 'universelle' de l'appartenance nationale et de la citoyenneté. Comme le montre Erel, l'activisme des femmes minoritaires en Allemagne dévoile la place centrale que la vision racialisée et genrée des rapports sociaux occupe dans les constructions des identités nationales. De ce fait, leurs actions se chargent de valeur politique.

Mobilisations et processus d'émancipation

Derrière la mobilisation des migrantes se profile la question de l'émancipation qui s'articule en plusieurs phases et dont l'aboutissement implique à la fois la remise en cause des logiques de domination, la transformation des rapports sociaux et la mise en œuvre de nouvelles pratiques (Cardon, Pfefferkorn, Kergoat 2009). Les mobilisations des migrantes interrogent cette articulation, notamment à partir de la relation existant entre sphères économique et politique. L'accès au travail et à l'indépendance financière a longtemps été considéré comme un facteur d'émancipation des femmes. Cependant, avec la persistance des inégalités de sexe et la précarisation croissante des femmes dans le monde du travail, ce lien est de plus en plus critiqué (Martin et al. 2008). Christine Catarino illustre la manière dont les politiques migratoires et les politiques d'emploi renforcent le processus de flexibilisation et de précarisation des emplois selon le sexe, qui touchent particulièrement les migrantes. De son côté, Campani montre comment les conditions du marché du travail, les systèmes économique et de sécurité sociale en Italie bloquent l'évolution professionnelle des femmes immigrées. Hélène Y. Meynaud et Helen Schwenken témoignent des dures conditions de travail des migrantes parmi les plus exploitées sur le marché du travail.

S'interrogeant sur les rapports de pouvoir et de domination, Françoise Collin (1992) souligne que l'accès à l'activité économique ou à l'activité sociale ne garantit pas l'accès au politique où se décide la destinée commune. Elle critique la différenciation établie par Hannah Arendt entre l'économique et le politique, qui renvoie, d'une part, au travail (et à la consommation) et, d'autre part, à l'action. Dans cette opposition, les femmes seraient du côté du travail et non de l'agir. Selon Collin, des femmes ont été des actrices et des innovatrices sans pour autant que cela se traduise pour elles en pouvoir. Dans les luttes de classe, de race et anticoloniales, les exemples abondent : lors de la Révolution française, de la lutte d'indépendance de l'Algérie ou des bouleversements dans les pays de l'Est, les femmes ont toujours été écartées des nouveaux pouvoirs mis en place. Travailler ne suffit donc pas à

former les citoyennes qui, dans la confrontation avec les autres, jugent et décident car le pouvoir de gérer sa propre vie est différent de celui qui co-détermine les priorités et les orientations du monde commun. Collin observe que cette privation du pouvoir n'est pas propre aux femmes :

D'autres lignes de partage existent, entre les classes, les races, les cultures, les âges, les qualités, qui viennent recouper ou brouiller celle-là, sans toutefois l'abolir (ibid., p. 105-106).

Mais si l'accès à l'activité économique par le travail ne constitue pas une condition suffisante de l'émancipation, l'action politique apparaît comme une dimension essentielle de ce processus. Dans son article « Individu, groupe, collectif: quelques éléments de réflexion », Danièle Kergoat (2009) pointe les conditions de possibilité de l'émancipation à travers l'analyse de trois cas de mobilisations sociales au travail : immigré·e·s, ouvrières non qualifiées et infirmières. Elle montre que l'émancipation est un processus qui se traduit par une dynamique de passage de l'individu vers le collectif (je/nous) lequel est médiatisé par le groupe (de sexe ou professionnel). La transition du groupe vers le collectif suppose le passage d'une fausse conscience de soi vers une conscience de classe ou de genre qui devient un facteur déterminant de la mobilisation : la puissance de l'action. Les collectifs sont des systèmes à forte capacité d'action, qui transcendent les catégories contrairement aux groupes, « sont acteurs historiques de leur propre devenir » (ibid.). La force de changement et de transformation est donc contenue dans les collectifs et non pas dans les individu·e·s et les groupes, mais ces derniers sont des étapes indispensables à la création des collectifs.

Cette grille de lecture du processus d'entrée des dominé-e-s dans les mobilisations sociales est particulièrement utile pour décrypter les mobilisations des migrantes sous l'angle de leur articulation entre l'individu-e, le groupe et le collectif. L'individu-e émerge à la faveur du processus d'individuation qui rend compte du dépassement toujours possible de soi et consiste dans l'accroissement de la capacité d'agir et tout développement de la pensée qui ne se réalise qu'avec et par les autres (Lecourt 2000). Ce processus s'inscrit dans le social et l'expérience concrète (Rancière 1989). La constitution du

groupe repose sur la dimension subjective du sujet (sentiment d'avoir le droit à la parole et de pouvoir peser sur les événements, disposition à prendre la parole et à élaborer une opinion politique), sur les conditions matérielles d'existence, mais aussi sur le sentiment d'appartenance et la capacité de se projeter dans la cité qui vont contribuer au passage de la fausse à la vraie conscience de soi. L'émergence de cette dernière nécessite souvent la rupture avec le(s) groupe(s) (de sexe, professionnel, culturel). Dans cette perspective, la constitution de groupes spécifiques de femmes migrantes ne relève donc pas nécessairement d'un 'repli' ethnique ou communautaire, mais d'une étape essentielle du processus d'émancipation et de la transformation des groupes en collectifs.

L'ensemble des mobilisations et des luttes sociales présentées dans ce numéro montre que ce processus d'émancipation est à l'œuvre chez les migrantes et qu'il s'inscrit dans une dynamique relationnelle inter- et intragroupes. Les articles témoignent aussi d'une inscription différenciée dans ce processus d'émancipation et de création du collectif. La contribution de Campani révèle davantage le processus d'individuation que connaissent quelques migrantes qui font figure d'exception. Leur dispersion dans l'espace domestique des ménages privés complexifie le processus de mobilisation. Les trajectoires des femmes et leur action associative témoignent plutôt de la singularité des parcours individuels d'intégration et d'ascension sociale, notamment par le mariage avec un citoyen italien.

Ellerbe-Dueck et Erel illustrent le processus de constitution des groupes qui contestent les rapports de domination, mais qui ne sont toutefois pas encore en mesure de transformer les relations avec le mouvement féministe. Ces migrantes d'Allemagne et d'Autriche ont des caractéristiques communes : elles sont souvent descendantes d'immigré·e·s et elles ont connu une expérience dans le mouvement féministe majoritaire et dans les associations d'immigré·e·s. Leur mobilisation se fonde sur la prise de conscience de la domination de sexe, de race et de sexualité notamment des femmes noires qui, aux États-Unis, sous la houlette d'Audre Lorde au début des années 1980, décident de sortir de l'infantilisation et de créer les conditions

de leur émancipation sociale. Ellerbe-Dueck montre comment les attitudes paternalistes (souvent incriminées par les migrantes en Europe) des féministes allemandes blanches freinent l'accès des femmes noires aux postes de décision dans les associations et la mise à l'agenda de leurs préoccupations sociales comme le racisme et la discrimination. Bloquées par leur faible rapport de force, elles procèdent à une rupture avec le féminisme majoritaire et fédèrent les associations de femmes noires d'Europe en créant le Black European Women's Council (BEWC - Conseil européen des femmes noires). La mobilisation à l'échelle européenne constitue pour les militantes du BEWC une opportunité historique pour, à la fois, créer l'espace d'expression des femmes noires européennes (inexistant au niveau national) grâce à la politique de lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité développée par l'Union européenne (UE), et obtenir le soutien politique et financier des instances européennes afin de transformer leurs conditions sociales. Cependant, l'exercice de leur puissance d'action est encore à venir.

Les articles de Schwenken et de Meynaud évoquent la mobilisation des travailleuses migrantes, avec ou sans papiers, les plus invisibles et les plus dominées. D'un côté, Schwenken restitue le processus d'implication des migrantes domestiques qui va les mener à participer à l'élaboration des normes au niveau de l'assemblée générale du BIT en vue d'améliorer leurs conditions de travail avec le soutien des commissions femmes des organisations syndicales. Bien que les travailleuses domestiques restent confinées en marge du processus de décision onusien du BIT, leur présence (applaudissements, commentaires et réactions), et la possibilité d'exercer un moyen de pression leur permettent d'expérimenter et de mesurer leur propre pouvoir. D'un autre côté, Meynaud met en perspective les luttes sociales et les grèves dans lesquelles les migrantes, avec ou sans papiers, ont été impliquées en France pour améliorer leurs conditions de travail et de salaires les plus ingrates et réclamer une régularisation collective. Dans les deux cas, les luttes ont contribué à les rendre visibles et ont confronté les migrantes à des conflits, des clivages et des alliances qui ont transformé leurs groupes en collectifs.

Les transitions du particulier à l'universel

Le processus d'émancipation renvoie au passage de l'individuel au collectif mais également à la dialectique entre le particulier et l'universel. En Europe et en Amérique du Nord, un des points de discussion entre les mouvements féministes majoritaire et minoritaire est la place qu'il faut accorder aux expériences particulières dans les collectifs féministes qui s'expriment au nom d'un universel abstrait. Dans de nombreux pays européens de tradition non anglo-saxonne, particularismes ethniques et culturels sont souvent perçus comme une menace à la communauté nationale majoritaire. De ce fait, les migrantes organisées en groupes spécifiques et mobilisées à partir des questions fondées sur leur situation sociale concrète ont souvent été taxées de communautarisme. La condamnation et la stigmatisation qui en ont résulté ont provoqué de nombreux conflits et ruptures qui constituent aujourd'hui des obstacles à l'émergence de nouveaux collectifs et de luttes féministes communes.

La question essentielle de la place occupée par le particulier a été abordée dès les années 1980 par les féministes noires qui ont fortement contribué à la redéfinition des paradigmes du féminisme contemporain surtout en Grande-Bretagne (Lloyd 2000) et aux États-Unis. Les *black feminists* ont développé une critique radicale du féminisme blanc qualifié de bourgeois et de prétendument universel (Combahee River Collective 1978; Davis 1983, 1988; hooks 1986; Hill Collins 1989). Elles ont aussi critiqué les mouvements antiracistes qui évitent ou refusent de prendre en compte l'expérience du sexisme vécue par les femmes noires, notamment en raison de la stigmatisation des groupes minoritaires déjà caractérisés par une « *violence spécifique* » (par exemple, la « *violence pathologique* » des Noirs) (Crenshaw 1994).

La volonté de combattre cette domination 'blanche' dans le mouvement féministe a amené les militantes noires à singulariser la condition des black women, ce qui, poussé à l'extrême, a parfois conduit à un relativisme qui s'est manifesté par l'abandon d'une quête de l'oppression universelle et de la recherche d'intérêts communs à toutes les femmes. Cet abandon est pour Cathy Lloyd (2000) une des causes de la fragmentation du féminisme en Grande-Bretagne, mais aussi la conséquence d'une controverse méthodologique entre féministes. En effet, les black feminists opposent la vision théorique de l'égalité, de la justice sociale et de la 'sororité' universelle des femmes blanches à l'expérience concrète des femmes noires et migrantes (hooks 1986). Elles accordent ainsi la primauté aux analyses microsociales et aux témoignages des femmes noires; leurs expériences étant jugées plus 'légitimes' à refléter la réalité sociale que les discours tronqués et réducteurs des féministes blanches (Lloyd 2000, p. 32). Cet empirisme féministe a été contesté (Gorelyck 1991) car, en raison de sa démarche inductive et de son objet (la vie quotidienne), il confinait les enquêtes au monde de l'expérience et risquait l'enfermement dans chacun des milieux spécifiques étudiés. Ce faisant, il réduisait la compréhension même du milieu étudié en occultant notamment l'oppression résultant du système capitaliste.

C'est l'impossibilité du dépassement des particularismes par la réification des identités et la cécité aux multiples et diverses oppressions auxquelles les femmes sont soumises qui peuvent engendrer les replis minoritaires et majoritaires (Hill Collins 1989). Par exemple, la féministe noire bell hooks (1986) critique fortement la spécialisation des groupes dominés et souligne que l'enjeu de la libération ne réside pas dans des luttes spécifiques mais dans la reconnaissance et l'opposition à forme d'oppression. Dans cette perspective, s'incarne dans une reconnaissance l'universalisme différentes formes d'oppression et les alliances politiques qui en découlent pour les combattre. Dénoncant la fausse sororité construite sur la prétendue 'oppression commune' par les féministes majoritaires, bell hooks invite à une solidarité politique féministe qui ne fragmente pas mais, au contraire, renforce la résistance contre la domination. Pour construire cette solidarité dans la lutte contre l'oppression, elle ajoute que

les femmes n'ont besoin ni de nier une partie d'elles-mêmes ni d'être victimes d'une même oppression :

Le mouvement féministe a besoin de la diversité, du désaccord et de la différence pour grandir (ibid., p. 134).

Bien que, sur le terrain, les groupes soient encore au stade des tensions et des conflits, sur le plan théorique, les féministes minoritaires ont permis de prendre en considération les multiples dominations (genre, race, classe, sexualité, âge, etc.) (Fillieule, Roux 2009). Les mobilisations des migrantes participent à cette prise de conscience. Certains groupes de femmes migrantes cherchent à redéfinir des stratégies sans être pris dans un processus de stigmatisation et de disqualification de leur objet de lutte. Leurs identités témoignent de la persistance de rapports de domination de race et de classe qui supposent le reniement d'une partie d'elle-mêmes. Il s'agit alors de dépasser l'accusation de fragmenter les mouvements féministes et de situer les luttes dans une plus longue durée afin de reconnaître, comme le souligne Kergoat (2009), le temps nécessaire à la digestion des conflits, des prises de conscience, des ruptures et à la redéfinition des nouvelles stratégies dans ces nouvelles configurations. De la même façon que les femmes se sont constituées en groupe particulier pour se soustraire à la domination de genre et mieux la combattre, les migrantes se réunissent dans des groupes pour se soustraire à la domination de genre, de race, de classe, de sexualité et mieux les combattre. Les ruptures avec les féminismes dominants peuvent alors devenir une étape nécessaire, mais la volonté de mener des luttes communes est une condition indispensable pour renouveler les conditions du mouvement féministe futur.

* *

L'article de Samuel Julhe et Stéphanie Mirouse, publié en hors-champ, analyse les modes de socialisation corporelle de petites filles, âgées de 4 à 11 ans, à travers l'observation de deux groupes, l'un pratiquant la danse classique, l'autre la danse contemporaine. Il montre l'inculcation, dès le plus jeune âge, de normes corporelles féminines et révèle la façon dont les filles s'approprient progressivement « les éléments susceptibles de les constituer en 'classe de sexe' ».

Adelina Miranda, Nouria Ouali et Danièle Kergoat

Références

- Amara Fadela (2003). *Ni putes ni soumises*. Paris, La Découverte « Cahiers libres ».
- Ben Mohamed Nadia (2006). Femmes d'origine étrangère dans l'espace public. Dirigeantes d'associations et élues politiques à Bruxelles. Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia « Cahiers Migrations », n° 36.
- Boukhobza Noria (2005). «Les filles naissent après les garçons. Représentations sociales des populations d'origine maghrébine en France ». Revue européenne des migrations internationales, vol. 21, n° 1.
- Cardon Philippe, Pfefferkorn Roland, avec la collaboration de Danièle Kergoat (2009). « L'individuel, le collectif et les rapports sociaux de sexe ». In Cardon Philippe, Kergoat Danièle, Pfefferkorn Roland (eds).
- Cardon Philippe, Kergoat Danièle, Pfefferkorn Roland (eds) (2009). Chemins de l'émancipation et rapport sociaux de sexe. Paris, la Dispute « Le genre du monde ».
- Catarino Christine, Morokvasic Mirjana (2005). «Femmes, genre, migration et mobilités. Revue européenne des migrations internationales, vol. 21, n° 1.
- Châabane Nadia (2008). « Diversité des mouvements de 'femmes dans l'immigration' en France ». *Les Cahiers du CEDREF*, n° 16.
- Collin Françoise (1992). « Pouvoir et domination ». In Courtois Luc, Pirotte Jean, Rosart Françoise (eds). Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle. Louvain-la-Neuve & Bruxelles, Nauwelaerts.
- Combahee River Collective (1978). "A Black Feminist Statement". In Eisenstein Zillah (ed). *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York, Monthly Review Press [trad. française (2008). « Déclaration du Combahee River Collective ». In Dorlin Elsa].
- Crenshaw Kimberlé W. (1994). "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color". In Fineman Martha Albertson, Mykitiuk Rixanne (eds). *The Public Nature of Private Violence*. New York, Routledge [trad. française (2005). «Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les

- femmes de couleur ». *Cahiers du genre*, n° 39 « Féminisme(s). Penser la pluralité »].
- Davis Angela Y. (1983). Femmes, race et classe. Paris, Des femmes.
- (1988). "Radical Perspectives on the Empowerment of Afro-American Women: Lessons for the 1980s". *Harvard Educational Review*, vol. 58, n° 3, August.
- Donato Katharine M., Gabaccia Donna, Holdaway Jennifer *et al.* (2006). "A Glass Half Full? Gender in Migration Studies". *International Migration Review*, vol. 40, n° 1.
- Dorlin Elsa (textes choisis et présentés par) (2008). *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000.* Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme ».
- Eggert Nina, Murigande Anita (2004). « Modèles de citoyenneté et mobilisation politique des migrants en Suisse : le rôle des cantons ». Swiss Political Science Review, vol. 10, n° 4.
- Ehrenreich Barbara, Hochschild Arile Russell (2002). *Global Woman:* Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy. New York, Henry Holt and Company.
- Fabian Johannes (1983). *Time and the Other: How Anthropology Makes its Objects*. New York, Columbia University Press.
- Falquet Jules, Hirata Helena, Lautier Bruno (2006). «Les nouveaux paradoxes de la mondialisation». *Cahiers du genre*, n° 40 « Travail et mondialisation. Confrontations Nord / Sud ».
- Fillieule Olivier, Roux Patricia (eds) (2009). *Le sexe du militantisme*. Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Golub Anne, Morokvasic Mirjana, Quiminal Catherine (eds) (1997). « Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe ». *Migrations société*, vol. 9, n° 52, juillet-août.
- Gorelyck Sherry (1991). "Contradictions of Feminist Methodology". Gender & Society, vol. 5, n° 4, December.
- Guénif-Souilamas Nacira (2005). « En un combat douteux ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 2 : http://remi.revues.org/2493
- (2006). « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux ». In Guénif-Souilamas Nacira (ed). *La république mise à nu par son immigration*. Paris, La Fabrique.
- Guillaumin Colette (1981). « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées ». *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, octobre.

- Hill Collins (1989). "The Social Construction of Black Feminism Thought". *Signs. Journal of Women in Culture and Society*, vol. 14, n° 4, Summer [trad. française (2008). «La construction sociale de la pensée féministe noire ». In Dorlin Elsa].
- hooks bell (1986). "Sisterhood: Political Solidarity between Women". *Feminist Review*, n° 23 [trad. française (2008). « Sororité : la solidarité politique entre les femmes ». In Dorlin Elsa].
- Kastoryano Riva (1992). « Être Turc en France et en Allemagne ». Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turcoiranien, n° 13, janvier-juin :
 - www.ceri-sciencespo.com/publica/cemoti/textes13/kastoryano.pdf.
- Kergoat Danièle (2009). «Individu, groupe, collectif: quelques éléments de réflexion». In Cardon Philippe, Kergoat Danièle, Pfefferkorn Roland (eds).
- Lecourt Dominique (2000). «Le piège de l'individualisme ». *Actuel Marx*, n° 28.
- Lemercier Élise (2005). « La médiation sociale et culturelle : du 'sale boulot' à l'engagement associatif ». *Migrations société*, vol. 17, n° 99-100 « Femmes dans la migration » (Isabelle Rigoni, Djaouida Séhili, eds).
- Lesselier Claudie (2006). « Mouvements de femmes de l'immigration en France du début des années 1970 au début des années 1980 ». *Colloque Histoire, genre et migrations*, Paris, mars.
- Lloyd Cathy (2000). « Genre, migration et ethnicité : perspectives féministes en Grande-Bretagne ». Les Cahiers du CEDREF, n° 8/9.
- Martin Hélène, Messant Françoise, Pannatier Gaël *et al.* (eds) (2008). « L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 27, n° 2.
- Mélis Corinne (2003). « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté ». Revue européenne des migrations internationales, vol. 19, n° 1 : http://remi.revues.org/document364.html
- Miranda Adelina (2004). « Une frontière dans l'intimité. La confrontation culturelle entre femmes étrangères et femmes autochtones dans l'espace domestique ». *Les Cahiers du CEDREF*, n° 12 « Genre, travail et migrations en Europe ».
- (2008). Migrare al femminile. Dinamiche culturali e appartenenza di genere in situazioni migratorie. Milan, McGraw-Hill.
- (2012 à paraître). « Ces femmes qui remuent la banlieue. Engagements et prise de parole des femmes de la cité Balzac

- (Vitry-sur-Seine) ». In Hernandez Leslie, Pagnotta Chiara (eds). *Genere e cultura nelle città europee*. Turin, CIRSDE.
- Morokvasic Mirjana (1975). « L'immigration féminine en France : état de la question ». L'année sociologique, vol. 26.
- Moujoud Nasima (2008). « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires ». In Falquet Jules, Rabaud Aude, Freedman Jane, Scrinzi Francesca (eds). Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques. Paris, Publications de l'Université Paris 7 « Cahiers du CEDREF. Série Colloques et travaux ».
- Ouali Nouria (1995). « Les télévisions francophones et l'image des femmes immigrées ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXIV. Paris, CNRS Éditions.
- (2010). « La lutte contre la domination de sexe, de classe et de 'race' dans les mobilisations des femmes issues de l'immigration ». In Sophia. Savoirs de genre : quel genre de savoir ? État des lieux des études de genre. Bruxelles, Sophia.
- (2012 à paraître). "Migrant Women in Belgium: Identity versus Feminism". In Glenda Tibe Bonifacio (ed). *Feminism and Migration: Cross-cultural Engagements*. New York, Springer.
- Quiminal Catherine (1998). « Les associations de femmes africaines en France : nouvelles formes de solidarité et individualisation ». *Cahiers du GEDISST*, n° 21 « Les paradoxes de la mondialisation ».
- Rancière Jacques (1989). «L'émancipation et son dilemme ». *Les Cahiers du CEDREF*, n°1 « Silence émancipation des femmes entre privé et public ».
- Rivera Annamaria (2010). Les dérives de l'universalisme. Ethnocentrisme et islamophobie en France et en Italie. Paris, La Découverte.
- Roulleau-Berger Laurence (2010). *Migrer au féminin*. Paris, PUF « La nature humaine ».
- Sassen Saskia (2005). «Restructuration économique mondiale et femmes migrantes: nouveaux espaces stratégiques de transformation des rapports et identité de genre ». Cahiers genre et développement, n° 5.
- Timera Mahamet (1997). « Les associations de femmes africaines : un creuset d'intégration ». Revue française des affaires sociales, vol. 51, n° 2.
- Van der Valk Ineke (2004). « Vie associative des Marocains aux Pays-Bas ». In Ouali Nouria (ed). *Trajectoires et dynamiques*

- migratoires de l'immigration marocaine en Belgique. Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- Vitale Tommaso (ed) (2007). In nome di chi? Partecipazione e rappresentanza nelle mobilitazioni locali. Milan, Franco Angeli.
- Zaidman Claude (2000) « Avant-Propos ». Les Cahiers du CEDREF, n° 8-9 « Femmes en migration. Aperçus de recherches » : http://cedref.revues.org/489